



Annexe au règlement des Field Trials pour Retrievers

Validée par le Comité du RCF le 01/05/2021,
révisé par la CUN du 22 février 2022
Approuvé par le Comité SCC du 26/05/2022

Introduction

Ce document a été validé par le comité de la SCC le 20 juin 2019. Une proposition de modification a été votée par le comité du RCF le 1^{er} mai 2021. Cette proposition a été corrigé par la CUN en date du 22 février 2022 et approuvée par le Comité SCC du 26/05/2022

Afin de préserver l'avenir des épreuves de travail sur gibier ainsi que l'éthique de la chasse et le respect du gibier, la SCC a décidé de faire évoluer certains concours. Un nouveau protocole pour le déroulement des épreuves de travail « à la française » est mis en place dès le début de la saison 2019/2020 et a été modifié avec mise en place à compter de la saison 2022/2023. Concernant les jugements, le règlement général des Field Trials est appliqué.

Ce nouveau protocole permet de tester de manière progressive les qualités recherchées : le marking, la sagesse, l'initiative, la conduite et la mise en situation réelle de chasse. Il se compose de 3 étapes successives :

- 1 - Marking direct
- 2 - Recherche guidée
- 3 – Battue finale

Le chien passant avec succès ces étapes pourra prétendre à monter au qualificatif supérieur puis éventuellement au CACT.

L'idéal est de faire passer tous les chiens du concours **à la suite** à l'étape 1 avant d'entamer l'étape 2

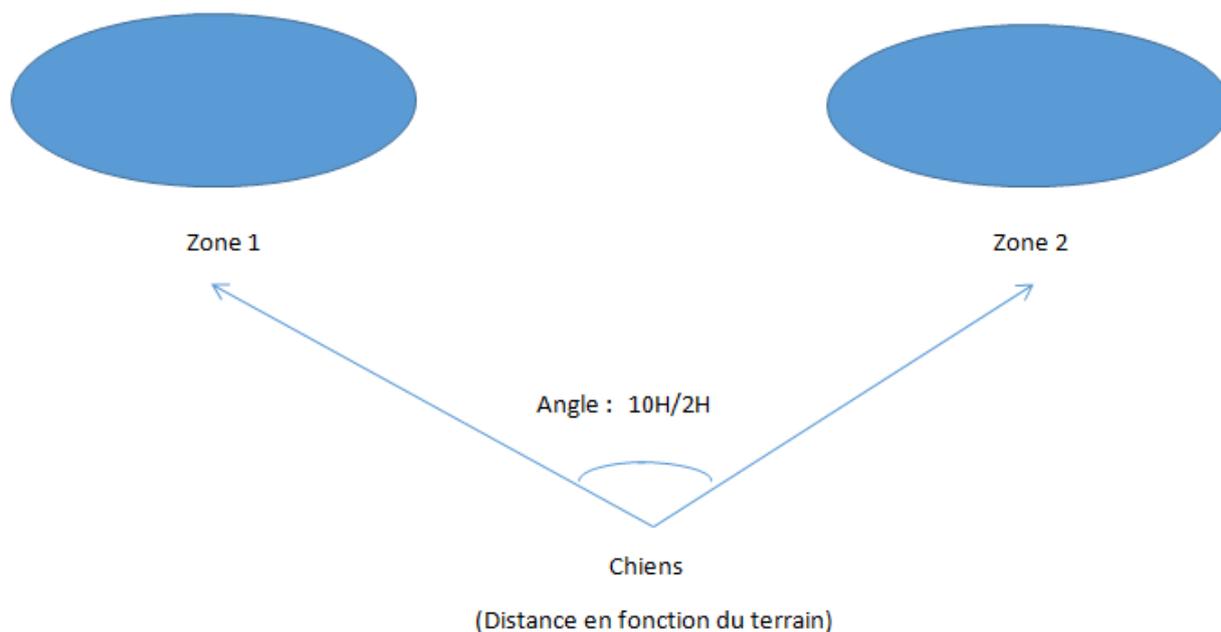
Les organisateurs et les juges pourront décider de prendre la première série de chiens et de leur faire passer l'étape 1 puis l'étape 2 dans la **continuité**. Ceci permettra aux conducteurs ayant des chiens dans plusieurs concours d'aller sur un autre (cas où les terrains sont très éloignés).

Déroulement

- Etape 1 : marking direct

Les chiens sont pris en battue (**idéalement** 2, maximum 4).

Les oiseaux seront tirés **alternativement** dans 2 zones distinctes : à droite et à gauche. Ces zones seront réutilisées pour l'étape 2.



Le chien sera envoyé **directement** sur l'oiseau tiré. Si un chien ne trouve pas, le juge ira chercher cet oiseau et donnera un eye wipe. Un **nouvel** oiseau sera tiré pour le chien suivant.

Pour le chien n'ayant pas trouvé :

- Soit il est pénalisé d'une faute majeure (Eye-Wipe ou First dog down) : il pourra passer malgré tout à l'étape 2.
- Soit il n'atteint pas la zone (hors de contrôle) ou ne cherche pas de manière active ou encore commet une autre faute éliminatoire : il sera « éliminé » et ne participera pas à l'étape 2.

Nota : le juge préférera un marking direct mais le conducteur pourra malgré tout aider son auxiliaire afin de trouver l'oiseau le plus efficacement possible.

- Etape 2 :

Le juge reprend en battue les chiens n'étant pas éliminés.

Lorsqu'ils auront tous effectué cette étape, le juge pourra faire travailler « hors concours » les chiens éliminés dans un but pédagogique.

Des oiseaux seront déposés à la vue des chiens dans chacune des 2 zones utilisées dans l'étape 1 (1 oiseau de plus que de chiens par zone et dispersés de 30/40 m les uns des autres). Ces oiseaux ne devront pas être abimés ou trop souillés par le rapport précédent. Un coup de feu dans chaque zone sera tiré afin d'attirer l'attention du chien.

Le juge enverra ses chiens dans l'ordre suivant : 1,2,3,4 puis 4,3,2,1 (dans le cas où il décide de prendre 4 chiens) alternativement à droite et à gauche. Chaque chien effectuera un rapport dans **chaque zone**.

Par exemple : chien 1 à droite, puis chien 2 à gauche, chien 3 à droite, chien 4 à gauche ...; chien à droite, chien 3 à gauche, chien 2 à droite, chien 1 à gauche.

Ou encore si le juge décide de prendre 2 chiens : chien 1 à droite, chien 2 à gauche ... ; chien 2 à droite puis chien 1 à gauche.

Un chien qui ne respecterait pas la zone demandée et prendrait un oiseau dans l'autre zone (mauvais oiseau) sera pénalisé d'une faute majeure et ne pourra plus prétendre à l'excellent.

A ce stade, seuls les chiens ayant rapporté leurs 3 oiseaux sans fautes majeures pourront prétendre aller à l'étape 3 pour chercher l'« Excellent ».

Pour les autres :

- Les chiens ayant été pénalisés d'une faute majeure (n'ayant pas trouvé 1 oiseau sur les 3 par exemple) mais ayant effectué les 2 autres rapports parfaitement seront classés au « Très bon ».
- Les chiens ayant effectué 2 oiseaux sur 3 mais avec des rapports entachés de fautes mineures seront classés, suivant le nombre de ces fautes, au « Bon » ou au « Non Classé ».
- Les chiens qui n'auront trouvé qu'un seul oiseau sur les 3 seront éliminés.

Nota : 2 fautes majeures conduisent à l'élimination (cf. règlement des FT).

- **Etape 3 :**

Tous les chiens qui n'ont pas été pénalisés d'une faute majeure (pouvant ainsi prétendre à l'excellent et éventuellement au CACT) seront repris pour effectuer à minima 2 rapports supplémentaires sur gibier tiré dans leur concours respectif.

- **Exceptions :**

- La Coupe de France à la française, réalisée lors d'une journée de chasse, conservera le déroulement lié à « l'action de chasse » et ce protocole ne pourra pas être appliqué.
- Les battues marchantes : l'étape 1 se fera en marchant avec **2 chiens uniquement**. Les markings directs se feront dans les 2 zones distinctes. L'étape 2 se fera quant à elle en statique. Le juge pourra prendre jusqu'à 4 chiens. L'étape 3 s'effectuera en ligne marchante.
- Les battues à l'eau : les markings directs se feront à l'eau. S'il est impossible de replacer les oiseaux dans les mêmes zones pour l'étape 2, ils pourront être posés près ou sur la terre. Il conviendra dans ce cas que les chiens puissent apercevoir les oiseaux replacés.

- Pour rappel, le point N° 3 du règlement des Field trials devra être très strictement respecté :
« Article 3 : Lors des battues, si le territoire ne possède pas assez de gibier naturel, du gibier d'élevage pour repeuplement pourra être apporté. Mais, en aucun cas on ne doit voir la provenance exacte de ce gibier, ni bien entendu les caisses de transport qui seront soigneusement enlevées aussitôt après la fin de la battue. »
-